L'ABEILLE.

PAR B[illegible] & CO.
No. [illegible] RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

[illegible] pour l'année [illegible] payables d'avance [illegible] pour six mois. [illegible]

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agens pour navires, bateaux et bureaux à vapeur, les maisons de commerce faisant la commission, $80. Ces abonnemens se paient à l'année et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque fois et trois fois par semaine.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfices &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne seront pas [illegible] payeront $1 par carré [illegible]

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires [illegible] à l'encan [illegible]

AUCUNE ANNONCE [illegible]

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et [illegible] politique, paieront double du prix ordinaire.

A LOUER—La grande Maison à étage en briques, située à l'encoignure des rues Ste. Anne et Bourgogne. Possession en sera donnée le 15 août: s'adresser à
F. & O. VIGNAUD, 40, rue de Chartres.

A LOUER présentement—Une Maison haute, rue l'Esplanade. S'adresser à
R. BRUGIER, No. 9, rue St. Louis.

A LOUER jusqu'au 1er. Novembre prochain une maison située à l'encoignure des Toulouse et Vieille Levée, [illegible] un magasin [illegible] S'adresser au No. 37, rue du Camp.
11 juil

A LOUER, à un prix modéré, jusqu'au 1er. novembre, une chambre vaste et agréable, à l'encoignure des rues de la Commune et du Camp. S'adresser au No. 28, rue du Camp.
30 juin.

A LOUER présentement, une maison haute, sur l'Esplanade, entre les rues Dauphine et Bourbon. S'adresser à R. BRUGIER, 9, rue St. Louis.
16 juin

A LOUER—Une maison à étages, située à l'encoignure des rues Magasins et Barthelemy. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à Henry Tete, 13, rue Conti.
3 juin

A LOUER pour le 1er. juin, la petite maison No. 16, rue des Grands-Hommes. S'adresser à
29 mai R. BRUGIER, 9, rue St Louis.

A LOUER présentement, la maison neuve à étages en briques, située rue Bourgogne, entre Bienville et Conti. S'adresser à
R. BRUGIER, 9, rue St. Louis.

A LOUER.—Une maison située rue St. Philippe entre Royale et Bourbon, en face de la Salle Washington. Pour les conditions, s'adresser rue de Chartres, No. 124.
29 mai—

A LOUER—Le magasin No. 20 de la rue de la Douane, ci-devant occupé par Messrs. Coit & Co. Possession pourra être donnée immédiatement. S'adresser à
B. O. CAMMACK & Co.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Conseil de la Municipalité No. 1.

Séance de Lundi, 13 Juillet 1840.

LE Conseil de la Municipalité No. 1 de la ville de la Nlle-Orléans, arrête ce qui suit:

1o. A dater de la promulgation de la présente ordonnance, il ne sera permis à aucun marchand étalier ou colporteur de marchandises, bijouterie, bottes, souliers, chapeaux, casquettes, quincaillerie, coutellerie, groceries, linges faits, articles de bureaux, etc., de stationner sur aucune voie publique, chemin, levée ou banquette dans les limites de cette municipalité, sous peine de trois jours d'emprisonnement et d'une amende de dix piastres pour chaque contravention. De plus, à l'effet d'assurer la fidèle exécution de la présente ordonnance, les commissaires des marchés aux légumes et aux boucheries seront tenus personnellement responsables de la mise en vigueur des présentes résolutions, et seront sujets pour la 1ère et la 2de contravention à une amende de vingt cinq piastres, et de plus à être destitués par le maire, dans le cas qu'ils se seraient trouvés coupables de négligence à leurs devoirs. Le commissaire de la halle aux boucheries devra faire l'inspection de la rue Ste. Anne à la rue St. Philippe, et le commissaire de la halle aux légumes depuis la rue St. Philippe à la rue des Ursulines. Les autres parties de cette Municipalité seront inspectées par les commissaires des divers districts sous les mêmes peines et condition.

2o. Tous tenants de cabarets, cafés, tavernes et tous autres qui occuperont ou fourniront des places sur la façade de leurs maisons à des colporteurs pour y stationner, paieront une amende de vingt cinq piastres pour chaque contravention, et en cas de récidive [illegible]

[illegible] mois de l'été [illegible] d'y vendre des [illegible] sous peine de la dite amende d'y vendre autre que des fruits.

4o. [illegible] un entourage solide [illegible] la Levée [illegible] sous peine d'une amende de dix piastres par chaque contravention.

5o. [illegible] maintenant des glaces, limonades, etc., devront immédiatement être éloignés de la Levée, et les dits détaillans auront la faculté, sur la demande qu'ils pourront en faire, de transporter leurs petits pavillons sous une des allées de la Place d'Armes, en face de l'église, pour chacun desquels emplacements ils paieront à la Municipalité la somme de vingt cinq piastres par mois pendant les mois d'été.

6o. A dater de la présente ordonnance, il sera permis de tenir en dehors des marchés d'autres étals (et ce seulement pendant les heures du marché, c'est à dire jusqu'à dix heures du matin) que ceux pour la vente du jambon, petit salé, porc, farine, maïs, riz, pois, haricots, grains, vermicelle, café et blé de Inde.

Tout l'emplacement qui se trouve sur la Levée entre les deux halles devra être tenu libre et débarrassé de tout colporteur; et après les heures du marché, tous les tabliers des marchés ainsi que l'espace entre les deux halles seront journellement balayés et maintenus propres par les deux commissaires sont chargés de veiller à l'exécution de la présente disposition, sous peine, en cas de négligence, d'une amende de quinze piastres par chaque contravention.

7o. Les présentes résolutions seront imprimées en anglais et en français et publiées dans plusieurs gazettes, et en outre le Maire est et demeure requis à les faire imprimer en nombre de cent exemplaires et à les faire afficher dans chaque [illegible] de cette Municipalité, et en tous autres lieux publics, de sorte que toute personne intéressée puisse avoir connaissance de la présente ordonnance et ne pas prétendre en ignorer la promulgation.

(Signé) PAUL BERTUS, Recorder.
Approuvé le 14 juillet 1840.
(Signé) WM. FREBET, Maire.
Pour copie conforme.
S. W. WATERS, Secrétaire.

MAIRIE DE LA NLLE. ORLEANS.

Conseil de la Municipalité No. 1.

Séance du Lundi 20 juillet 1840.

Résolu, Que l'ordonnance passée à la dernière séance, concernant la police de la Levée et des environs des Halles, soit amendée de manière à placer les lieux stationnés [illegible] la disposition pénale de trois jours d'emprisonnement, prescrite contre les colporteurs qui stationnent entre les deux halles.

(Signé) PAUL BERTUS, Recorder.
Approuvé le 21 juillet 1840.
(Signé) Wm. FREBET, Maire.
Pour copie conforme.
(Signé) S. W. WATERS, secrétaire.

AUX DROGUISTES.

LE [illegible] 30 grosses de poudre de Seidlitz [illegible] qualité [illegible]
DAVID [illegible] & Co., dépôt de New York, [illegible] rue de la Douane.

MACHINES A VAPEUR.

LES soussignés [illegible] de Gardiner & Cooper de Cincinnati [illegible] pour la confection de machines à vapeur, moulins à sucre, à scie [illegible]
FREBET BROTHERS.

EN débarquement du navire Eulalie de Bordeaux et à vendre par les soussignés:
[illegible]
R. CAPDEVIELLE & Co.

HUILE [illegible] gallons huile de sperm [illegible]
WIGGIN & DAVENPORT, [illegible] Gravier.

VINS DES ILES [illegible]

VINS DE CHAMPAGNE [illegible]

[illegible]

RECU et à vendre [illegible]
[illegible]
AUG. MOLIER, [illegible] rue St. Louis.

MAIS & AVOINE [illegible]
WIGGIN & DAVENPORT, 25, rue Gravier.

[illegible] JOHN A. MERRITT, [illegible]

FICELLE—20 balles convenables pour presse à coton, à vendre par
JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

VIN de Catalogne, eau de vie d'anisette 1re qualité, en magasin à vendre par
19 août R. GRONING & Co.

CAFE—1600 sacs de café vert de la Havane, [illegible] à vendre par
19 août R. GRONING & Co.

WAGGONS, charrettes, drays et autres [illegible] constamment en mains à vendre par
19 août JAMES D. DENEGRE, 18 Douane.

MUSCADES—20 barils [illegible] à vendre par
19 août N. D. CHAMBERLIN & Co. 40, rue Gravier.

CORDE D'EMBALLAGE—100 rouleaux à vendre par
19 at JOS. D. DENEGRE, 18, rue de la Douane.

SUCRE—[illegible] 1re. qualité à vendre par
19 at P. A. GIRAUD, 6, Nlle.-Levée.

FARINE—100 barils farine fraiche superfine à vendre par
19 at P. A. GIRAUD, 6, Nlle.-Levée.

WHISKEY—200 barils vieux Whiskey rectifié à vendre par
19 at P. A. GIRAUD, 6, Nlle-Levée.

[illegible], et Crin à plâtres, en barils et en boucauts à vendre par
19 at JAMES D. DENEGRE, 18, rue de la Douane.

VIN DE MADERE—en barriques et 1/2 pipes à vendre par
19 at N. D. CHAMBERLIN & Co. 40, rue Gravier.

SAVON—100 caisses en magasin à vendre par
N. D. CHAMBERLIN & Co. 40, rue Gravier.

AVIS—GALA A CARROLLTON—Le jardin sera brillamment illuminé les dimanche, mardi et vendredi soirs lorsque le temps le permettra. Les chars partiront à toute heure jusqu'à 10 heures p. m. en commençant de Carrollton, le mardi et le vendredi, à 6 heures p. m. Le Dimanche les chars, suivant l'usage, partent à chaque heure à partir de 1 heure p. M.
JOHN HAMPSON, ingénieur en chef du N. O. C. R. R. C.
12 jt

TOILE et Corde d'emballage—100 rouleaux de cordes d'emballage et 1 balle toile d'emballage de Dundee, en magasin et à vendre par
J. B. FIELD,
31 jt 72, rue Bienville

BANQUE DE CITÉ.
Nlle.-Orléans, 24 juillet 1840.

CETTE Banque tire des traites à vue sur New-York,
25 jt R. J. PALFREY, caissier.

ARTICLES DE FANTAISIE—Les soussignés viennent de recevoir de nouveaux envois d'articles de fantaisie de Londres et de Paris, comprenant des tables de toilette en acajou et en bois de rose pour hommes et pour dames, avec glaces et instruments de toilette en argent; des pupitres à double-fonds et style de la régence, en bois de rose et d'érable; des boîtes à ouvrage en ivoire et autres; des vases de porcelaine, des pots à fleurs et flacons de lavandes; et toutes sortes d'ornements de cheminée; et en outre un assortiment de souvenirs, de boîtes à cartes, de boîtes à priser, de boîtes à cigares et de boîte à musique, &c. &c.
HYDE & GOODRICH,
26 juin 15, rue de Chartres.

MOULIN A SCIE DE BOSINVILLE,
Rive droite, paroisse Jefferson.

LES soussignés, ayant leur Moulin en opération, sont prêts à exécuter les ordres pour bois de charpente, lattes et essentes, qui pourront leur être transmis, soit audit moulin, soit au magasin de Victor David, rue de la Vieille-Levée.
Paroisse Jefferson, 13 mai 1840.
14 m. JOHN S. DAVID & Co.

LES soussignés offrent à vendre les marchandises suivantes importées de Bordeaux.
150 barriques vin rouge, médoc vieux,
150 do de do St. Estéphe do,
220 do do do Montferrant do,
[illegible] vin ordinaire.
30 barils vin blanc, vieux Haut Sauterne,
[illegible] qualités ordinaires,
200 caisses vin vieux, Chateau Margaux,
100 do de marque C. C. Haut Brion Mission,
25 demi pipes vieille eau de vie de Cognac,
25 caisses liqueurs assorties en cruchons porcelaine,
100 do de do en bouteilles blanches,
200 caisses cerises, marque Badin frères, Paris,
10 dame-jeannes vide,
30 milliers bouchons [illegible] fin et fin, en sac de 5 à 6,
3 services à thé et dîner en porcelaine chinoise, par
4 août—6 R. A. LEFEBVRE & Co, 10 Toulouse.

LES soussignés reçoivent par le navire Eulalie de Bordeaux, et offrent à vendre:
20 quarts de pipes } Eau de vie vieille, pure fine, champagne 1811, qualité très supérieure,
10 barils, } D'importations antérieures.
Vins rouges en barrique, St. Julien, St. Estèphe, Macau, Chateau Latour &c. de différentes qualités et prix,
[illegible] demi barriques St. Julien, un petit lot,
Do en caisses, de diverses qualités et prix par 12 bouteilles et 24 demi-bouteilles,
Vins blancs en tierçons de 20 et 30 gallons, très bonne qualité,
Do en caisses de 12 bouteilles et qualité supérieure en caisses de six bouteilles Barsac et Sauterne,
Eaux de vie assorties, en demi pipes, quarts de pipes et barils.
Liqueurs assorties en caisses de 12 bouteilles,
Do de en flacons de Porcelaine,
Sirops do en caisses de 12 petites bouteilles, superfins,
Anisette fine, en paniers,
Curaçao en cruchons,
Maraschino véritable de Zara en caisses de 24 bouteilles, qualité très supérieure,
Fruits à l'eau de vie assortis, à très bon marché,
Girofles en petites balles de 60 à 70 livres,
Champagne Ay 1re. qualité, Sillery mousseux 1ère. qualité.
HERBAULT FRERES,
27 jt 72, rue Bienville

RECU par le Tallyrand, en débarquement, un bel assortiment d'habillements d'été:
Paletots en coutil fils et en mérinos,
Redingotes do
Pantalons do
Blouses en coutil [illegible] très fine,
Chapeaux blancs en mérinos,
Coutils fils, dessins nouveaux,
Mouchoirs de batiste, cols, pélerines, et autres articles,
Gants [illegible] d'Ecosse,
Chemises et chemisettes en batiste d'Ecosse pour enfants.
[illegible] partant incessamment pour France, offre à [illegible] des prix modérés pour [illegible] qui lui doivent de vouloir [illegible] régler leur compte.
Ves. DECAUX,
[illegible] Bienville et Conti.

ASPHALTE.

LE LOUP & Co. [illegible] qui ont introduit l'asphalte dans la Nouvelle-Orléans, [illegible] à la Maison [illegible]
[illegible]

CHAUX—200 barils chaux de Thomaston [illegible] goélette Signal, à vendre par
19 août DAVIS & HOBART, [illegible] rue de la Douane

SAVON—150 caisses savon No. 1 Gould; 100 do de H. Morton; 100 do de W. L. [illegible]; 100 do de Goshen extra, reçus par le steamer Henry Harford à vendre par
18 août DAVIS & HOBART, 16, rue de la Douane.

HUILE—10 tierçons huile de baleine blanchie à vendre par
DAVIS & HOBART,
18 août 16, rue de la Douane.

PORTER DE LONDRES, dit Double Brown Stout—Le soussigné vient de recevoir directement de la brasserie bien connue de MM. E. Abbott & Co. un envoi de cette bière, qu'ils vendront en lots de 10 barriques ou plus, à bas prix et à des termes accommodans.
19 mai—6ps CHARLES CLEGG, 47, Royale.

AVIS AUX BLANCHISSEUSES—Eau de Javelle—Cette eau a la propriété de faire disparaître toutes les taches d'encre, de vin, café, thé, fruits auxquelles le linge de table est sujet.
Mise en petite quantité dans les savonnages, elle donne au linge un blancheur parfaite, à vendre en gros et en détail à la pharmacie de
29 a A. A. PEYCHAUD, 129 Royale.

TOILE DU KENTUCKY—Cordes d'emballage et ficelles à vendre par SAMUEL BELL,
30 juin 30, rue des Magasins.

LOG-CABINS—Récemment reçu un nouvel envoi d'épingles dites Log-Cabins et Hard Cider à vendre par
HYDE & GOODRICH,
30 juin 15, rue de Chartres.

AIGUILLES DITES [illegible]—Reçues et à vendre un nouvel envoi [illegible]
HYDE & GOODRICH,
30 juin 15, rue de Chartres.

DEUX hommes de journées, ferblantiers et trois ouvriers, pourront trouver de l'emploi en s'adressant à
LYALL & DAVIDSON,
14 juil. 140, rue des Remparts

A VENDRE aux prix les plus modérés et aux meilleurs termes, les marchandises suivantes ayant droit au Drawback: plusieurs colis importés tout récemment contenant des mouchoirs de poche en coton, fond blanc et bordure imprimée, divers choix, do de mouchoirs de poche de do, brodé, à l'enteur, par BOURRY D'IVERNOIS,
15 jt—1s 30, Chartres

HUILE—1400 gallons huile de sperm, en boucauts, tierçons et barils, à vendre par G BEDFORD & BECK,
7 at 24, Douane.

CIMENT, Plâtre de Paris, chaux et crins pour les plâtriers, constamment à vendre par
7 at G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

HARENGS—60 barils harengs frais de Potomac, à vendre par G. BEDFORD & BECK,
7 at 24, rue de la Douane.

FARINE—300 barils farine fraiche, de bonnes marques, venant d'être reçus et à vendre par
7 at. ADAMS, HARTWELL & Co, 34, Poydras.

WHISKEY—[illegible] barils [illegible] whiskey rectifié, à vendre par
23 at P. A. GIRAUD, 6 rue de la Nelle. Levée.

MAIS—[illegible] sacs maïs en débarquement aujourd'hui, à vendre par
26 at JUSTUS VAIRIN & Co, 26 Poydras.

CAFE de la Havane—[illegible] sacs 1re qualité, reçus par le brick Ajax, [illegible] à vendre par
ABRAHAM TRIER, 34 Gravier.

CIGARRES DE LA HAVANE—[illegible] caisses cigares bonnes et 36 do. [illegible] en magasin et à vendre par
28 at R. GRONING & Co.

FARINE superfine fraiche [illegible] inspectée à vendre par
CONVERSE & Co Nelle Levée.

WHISKEY—[illegible] barils whiskey rectifié, pour clore un envoi, à vendre par
CONVERSE & Co, 55 Nelle Levée.

ON demande à acheter un bon cheval pour un dray. [illegible]
CONVERSE & Co, 55 Nelle Levée.

EAU DE COLOGNE—de meilleure qualité, à vendre par
18 août F C GOERGEN & Co. 32, Chartres, au 1er étage.

FARINE—150 barils farine superfine fraiche, reçus par le steamer Gleaner [illegible] à vendre par
28 août MAHARD & BROTHERS, 20, Nlle. Levée.

LANGUES—[illegible] douzaines langues de bœuf fumées [illegible] à vendre par
MAHARD & BROTHERS, 20, Nlle. Levée.

FARINE—[illegible] barils farine superfine en débarquement du steamer United States, à vendre par
CHARLES DOANE, 60, rue Poydras.

TOILE d'emballage—[illegible] du Missouri, à vendre par
CHARLES DOANE, 60, rue Poydras.

CORDES d'emballage—[illegible] du Missouri, en magasin et à vendre par
CHARLES DOANE, [illegible]

[illegible]

C[illegible]
SALSEPAREILLE [illegible]
J. ROBERT [illegible]

[illegible]—40 douzaines, à vendre par
WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.

VIN de Malaga [illegible] barils à vendre par
WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.

COTON de Louisiane—[illegible] balles à vendre par
19 at FROST & Co. 8, Douane.

TRAITES sur New-York, à vendre par
O. MIESEGAES, 42, Bienville.

HUILE de lin et esprit de térébenthine—40 barils à vendre par
19 août JARVIS & ANDREWS.

VIN rouge de Catalogne en barriques, à vendre par
19 août J. A. RICULFI, 44, Toulouse.

SARDINES à l'huile—2000 boîtes à vendre par
19 août AUG. MOLIER, 85, rue St. Louis.

ESPECES à vendre par J. M. CABALLERO,
18 août 32, Vieille Levée.

PORC MESS—100 barils porc mess, à vendre par
18 août BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

GRAISSE—200 barillets graisse ferme, à vendre par
15 août BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

SUIF—10 barils à vendre par
8 août SAML BELL, 20 Magasins.

TRAITES sur Paris, à vendre par
21 at BOUTIN, GALLY & Co, 97 Toulouse.

PAPIER à Envelopper—4000 rames, à vendre par
21 at WIGGIN & DAVENPORT, 25, Gravier.

BON Vin rouge, à vendre par
14 août CONVERSE & Co, 55, Nlle. Levée.

CAFE de la Havane—300 sacs en magasin et à vendre par
17 août R. GRONING & Co.

UN lot d'échantillons de tabac à vendre par
11 août J. P. BONNET, 3 Royale.

EPAULES—7 boucauts venant de Cincinnati, à vendre par
JOS. LANDIS & Co. 11 at

FARINE—400 barils farine fraiche superfine, à vendre par
JOS. LANDIS & Co. 11 at

BŒUF prime et mess, à vendre par
11 a MAHARD & BRO 20, Nouvelle-Levée.

FARINE—120 barils farine fraiche, à vendre par
11 a MAHARD & BRO. 20, Nlle-Levée.

PORC—200 barils porc mess, à vendre par
11 août BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

MORUE—40 caisses et 8 barriques à vendre par
11 août EDOUARD SPRAGUE, 22 Douane.

WHISKEY—50 barils whiskey rectifié à vendre par
11 août LAYET & AMELUNG.

WHISKEY—200 barils whiskey rectifié, à vendre par
11 a MAHARD & BRO. 20, Nlle-Levée.

LETTRES de change sur la Havane, à vendre par
R. GRONING & Co.

POIVRE—200 sacs poivre noir lourd, à vendre par
31 jt. BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

TRAITES sur Paris à vendre par
31 jt—4 G. & C. URQUHART, No. 9, Royale

SUCRE de Boston raffiné, à vendre par
29 jt CONVERSE & Co. 55, Nlle. Levée.

SUCRE clarifié à vendre par
29 jt CONVERSE & Co. 55, Nlle. Levée.

CAFE de Rio et Havane à vendre par
10 jt. CONVERSE & Co. 55, Nlle. Levée.

THE impérial et poudre à canon, à vendre par
29 jt CONVERSE & Co. 55, Nlle. Levée.

ALUN et Sel en poudre, à vendre par
29 jt CONVERSE & Co. 55, Nlle. Levée.

SUCRE—50 boucauts sucre supérieur, à vendre par
29 jt. CONVERSE & Co. 55, Nlle. Levée.

AVIS—Aux Maçons et Charpentiers—CLOUS—300 barils clous de première qualité à vendre par
J. A. MERRITT, 53, Camp.

TRAITES SUR BOSTON à vendre par
VAN WYCK & Co., 36, Camp.

CHAPEAUX à vendre par FROST & Co,
8, rue de la Douane.

BRODEQUINS—300 paires à vendre par
20 jt FROST & Co., 8 rue de la Douane.

FARINE aigre—100 barils de farine aigre, à vendre par
J. LANDIS & Co.

BŒUF—Mess et prime en barils et demi-do, à vendre par
28 juil MAHARD & BROTHER, Nlle-Levée.

TABAC COUPE FIN—50 barils à vendre en magasin par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 27 jt

KERSEYS à vendre par
27 juil HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville.

INDIENNES—Un bel assortiment par
27 juil HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville.

CAFE de la Havane—60 sacs en magasin et à vendre par
21 juil ABR. TRIER, 34, Gravier.

PORC prime—60 barils à vendre par
20 jt J. VAIRIN & Co. 26, Poydras.

PORC désossé—100 barils, à vendre par
20 jt J. VAIRIN, & Co, 26, Poydras.

HUILE D'OLIVES—[illegible] paniers, à vendre par
20 jt AUG. MOLIER, 85, rue St. Louis.

BEURRE—30 barillets beurre de l'Ouest, à vendre par
20 jt J. VAIRIN & Co, 26, Poydras.

LARD—150 barrillets bon lard, à vendre par
20 jt J. VAIRIN & Co, 26, Poydras.

WHISKEY—150 barils, à vendre par
20 jt J. VAIRIN & Co, 26 Poydras.

TRAITES sur New-York, à vendre par
20 jt O. HELLIESEGAES, 42, rue Bienville.

GINGEMBRE—100 barils de 1re qualité à vendre par
8 juil N. D. CHAMBERLIN & Co, 40 Gravier.

CAFE DE JAVA—50 sacs café de Java, à vendre par
10 jt N. D. CHAMBERLIN & Co, 40, rue Gravier.

FARINE—120 barils farine superfine, à vendre par
10 juil P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.

VIN de Malaga doux—200 1/4 de barriques, à vendre par
10 jt P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.

BŒUF prime en magasin et à vendre par
10 juil D. VANCOURT & co. 4, Front Levée.

RIZ—20 tierçons en magasin, et à vendre par
10 juil D. VANCOURT & co. 4, Front Levée.

WHISKEY—20 barils en magasin, et à vendre par
10 juil D. VANCOURT & co, 4, Front Levée

MORUES—20 barils morues choisies, à vendre par
10 juil D. VANCOURT & co. 4, Front Levée.

CHAUSSURE—40 caisses brodequins roux, à vendre par
10 juil J. SMALL, 36, rue Gravier.

COUTIL BLEU—15 balles à vendre par
10 juil J. SMALL, 36, rue Gravier.

HUILE de Sperm—15 barils à vendre par
P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.

CLOUS de Gordon—Un petit lot à vendre par
10 juil P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.

BEURRE de l'Ouest—60 barillets à vendre par
10 juil P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.

PIASTRES Mexicaines à vendre par
3 juil J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

[illegible]

MUSCADES—10 barils de 1re qualité à vendre par
8 juil N. D. CHAMBERLIN & Co, 40 Gravier.

ROUES en bois, à vendre par
6 juil JAMES D. DENEGRE, 18, Douane.

CIGARES—150 milliers cigares de la Havane à vendre par
14 juil DAVIS & HOBART, 18 Douane.

PORC PRIME—100 barils porc prime, à vendre par
7 juil JOSEPH LANDIS & Co.

CLOUS—300 barillets clous de Boston, à vendre par
7 j. DAVIS & HOBART, 18, rue de la Douane.

TABAC coupé fin en magasin et à vendre par
7 juil J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée.

SUCRE Raffiné—[illegible] barils à vendre par
15 j. G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane

POIX—100 barils en débarquement et à vendre par
15 j. G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.

50 BALLES de TABAC de bonne qualité, à vendre par
R D BLOSSMAN, 30, rue Bienville.

POIVRE—100 sacs, à vendre par
4 juil G. GREEN & FRERE, 26, Camp.

TOILE de l'Inde de 40 pouces de largeur, à vendre par
4 juil G. GREEN & FRERE, 40, Gravier.

COUPE ROSE—30 barils, à vendre par
3 juil JARVIS & ANDREWS

CIMENT—40 barils article prime à vendre par
3 juil N. D. CHAMBERLIN, 40, Gravier.

TRAITES SUR NEW-YORK à 3 jours de vue, à vendre par
N. D. CHAMBERLIN, 40, Gravier.

POIVRE—300 sacs poivre noir de Sumatra, à vendre par
26 juin BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier

CHANGEMENT de domicile, Mr. S. Goddard, Jr. a transporté son domicile au No. 40 de la rue du Camp.

CLOUS—1000 barrillets de dimensions assorties, à vendre par STETSON & AVERY, 60, rue Gravier.

CAFE RIO—400 sacs de qualité supérieure, à vendre par
2 j. STETSON & AVERY, 60, rue Gravier.

TABAC—coupé fin, en magasin et à vendre par
2 juil. J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée.

ESPRIT DE VIN—30 barils esprit de vin, à vendre par
30 j. MAHARD & FRERE, 20 Nlle. Levée.

CUIRS DU MEXIQUE—Un lot supérieur à vendre par
30 jun—5 JOHN BELLOW jr, 107, Vieille Levée.

LETTRES de change sur Louisville, à vendre par
27 juin Wm. G. HEWES & Co, rue Natchez

BISCUITS de pilotes frais—200 barils à vendre par
R. H. LAWRENCE, 20 et 29, Nlle-Levée.

WHISKEY—100 barils whiskey rectifié, à vendre par
25 juin P. A. GIRAUD, 12, rue Tchoupitoulas.

SAVON—75 caisses à bas prix à vendre par
26 juin P. A. GIRAUD, 12 rue Tchoupitoulas.

RESINE et rubans de résine à vendre par
20 juin N. D. CHAMBERLIN & Co, 40, Gravier.

FARINE—300 barils farine superfine, à vendre par
20 juin SAM. BELL, 30, Magasins.

WHISKEY—300 barils whiskey rectifié, à vendre par
20 juin SAM. BELL, 30, Magasins.

GENIEVRE de Hollande, venu de Schiedam, à vendre par
CLASON & VLES,
44, rue de Chartres, au premier.

VELOURS de Soie—noir et de couleurs assorties, à vendre par CLASON & VLES,
44, Chartres, au premier.

DRAP DE NEGRES—Quelques balles, à vendre par
CLASON & VLES,
44, rue de Chartres, au premier.

CALICOT—Ecru et blanchi de 33 à 36 pouces bien fini et drap supérieur, à vendre par CLASON & VLES,
44, Chartres, au premier.

COUVERTURES en coton et en laine, à vendre par
CLASON & VLES,
44, rue de Chartres, au premier.

CORDES d'emballage—[illegible] rouleaux cordes du Kentucky et 200 rouleaux du Nord, à vendre par
SAML. BELL, 30 Magasins.

FARINE fraiche—122 barils en débarquement du steamer Général Harrison, à vendre par
SAML. BELL, 30 Magasins.

BEURRE FRAIS—[illegible] en débarquement du steamer General Brady, à vendre par
SAML. BELL, 30 Magasins.

PORTER de Londres—[illegible] barriques porter double, à vendre par ALEXANDRE DOW & Co.
29, rue Bienville.

BRIQUES A FEU—10,000 briques à feu en magasin, à vendre par ALEXANDRE DOW & Co.
29, rue Bienville.

SEL—[illegible] Liverpool, à vendre par
ALEXANDRE DOW & Co.

[illegible]

SUCRE Louisiane [illegible]

SUCRE—[illegible] barils [illegible] de qualités assorties, à vendre par
G. BEDFORD & BECK.

CIGARES—[illegible]

TOILE d'emballage pour Coton [illegible]
ANDREWS & BRO. [illegible]

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. L. BLACHE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District, pour le premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, en date du 3 juillet 1840, il sera vendu le vendredi 11 septembre prochain, à midi, dans la Salle des Bains de la Bourse St. Louis, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, les esclaves suivants abandonnés à ses créanciers par Charles Trémoulet, savoir:

AGNES, âgée de 44 ans, bonne cuisinière et blanchisseuse.

MARIA, âgée de 21 ans, parfaite blanchisseuse et femme de maison, avec sa fille Alice, âgée de 14 mois.

MARY, âgée de 18 ans, couturière et bonne [illegible]

JOSEPHINE, âgée de 30 ans, parfaite blanchisseuse et cuisinière, avec ses deux enfants [illegible] de 5 ans, et Suzanne, âgée de 3 ans.

MARIE, âgée de 30 ans, blanchisseuse et cuisinière.

ANNETTE, âgée de 17 ans, marchande, bon sujet.

FRANÇOISE, âgée de 24 ans, blanchisseuse [illegible] Rosella, âgée de 5 ans.

Conditions:—Un quart comptant et la balance à douze mois de crédit, en billets tirés et endossés à la satisfaction du syndic, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les billets qui ne seront pas payés à l'échéance porteront intérêt à raison de dix pour cent par an. Les esclaves ne seront livrés que lorsque les conditions de la vente auront été remplies. Les actes de vente seront passés pardevant Mr. W. Y. Lewis, notaire public, aux frais des acquéreurs.
8 août—5, 1 ps.

PAR FERNANDEZ & WHITING.
Samuel N. Hite contre ses créanciers.

L'HOTEL DES PLANTEURS A L'ENCAN.

IL sera vendu Samedi, 12 septembre prochain, à midi, à l'Arcade Banks, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, en date du 6 août 1840 et sous la direction de Henry H. Furman syndic des créanciers de Samuel Nelson Hite.

Un lot de terre situé au faubourg Ste. Marie, maintenant 2ème municipalité de cette ville, entre les rues du Camp et Magasins, ayant 60 pieds (mesure française) de face sur la rue du Canal, sur 90 pieds (mesure française) de profondeur, faisant partie du lot No. 8, borné d'un côté par le lot No. 5, et de l'autre par le lot No. 9 et en arrière par la partie restante du lot No. 8, avec les bâtisses et améliorations qui y sont construites, consistant principalement en une maison en briques, élevée de quatre étages, appelée l'Hotel des Planteurs.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement à la corporation de la Nouvelle Orléans d'une somme de $5,160 avec les intérêts annuels à 6 pr: ct. du 1er. octobre 1839, et payables par quarts à dater de ce dernier jour. Il assumera aussi le paiement des intérêts annuels et perpétuels dus aux représentans de Simon Laignel au prix de 6 pour cent par an sur $6,900, du 20 mai 1839 et payable le 20 mai de chaque année; $40,000 comptant $21,150 payable le 4 novembre 1840, $22,400 payables le 4 novembre 1841, et la balance de l'achat à un crédit en billet endossé à la satisfaction du syndic et sécurité par hypothèques spéciales.

Aussi—Un esclave nommé César, âgé d'environ 24 ans.
Conditions—Comptant.
Les actes de vente se passeront pardevant Wm. Y. Lewis, Esqr. not pub. aux frais des acquéreurs. 8 août—6, 1ps

PAR F. E. TRICOU.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District du premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, en date du 3 [illegible] il sera vendu, mercredi, le 16 septembre prochain, à midi, dans la Salle de Bains de la Bourse St. Louis, rue St. Louis entre Chartres et Royale, les propriétés ci-après abandonnées par Hypolite Tricou à ses créanciers, savoir:

Un Tiers indivis [illegible] de terre située dans la paroisse d'Orléans, sur la rive gauche du Bayou St. Jean et s'étendant [illegible] cette portion de terre bornée [illegible] et ci-devant [illegible] du Gallier, et du côté de la ville par les terres de Louis Allard et de Madame Robert, et mesure [illegible] entre lignes parallèles.

Un Tiers indivis d'un lot de terre situé près du chemin du Bayou et faisant face au chemin Milne, et désigné par le numéro treize sur un plan dressé par Louis Bringier, voyer général, et déposé dans l'étude de Théodore Seghers, notaire public. Ce lot mesure 40 pieds de face au chemin Milne [illegible] sur 120 pieds de profondeur.

Un Tiers indivis du lot terre situé sur le chemin du Bayou entre les rues Roman et Derbigny, mesurant 96 pieds 5 pouces de façade sur la route du Bayou, sur 262 pieds de profondeur sur la ligne dans la direction de la rue Roman, 265 pieds vers la rue Derbigny, ouvrant sur la dernière de manière à mesurer sur cette ligne 97 pieds.

Deux lots de terre situés au faubourg Washington, désignés par les numéros 19 et 12 de l'Ilet No. 8, sur un plan dudit faubourg dressé par Benj. Buisson et déposé dans l'étude de Octave de Armas, notaire public; ces [illegible] lots mesurent chacun 30 de 11 1/2 pouces face à [illegible] 116 pieds de profondeur entre lignes [illegible]

Une moitié indivise d'un îlet de terre [illegible] paroisse de St. Tammany, borné par les [illegible] Tchefuncte, Livingston et Courtenot, et mesurant 425 pieds de face sur les rues Monroe et Livingston sur 475 pieds de profondeur sur les rues Cambronne et Courtenot, conformément à un plan dressé par A. Deponilly, et déposé dans l'étude de Félix de Armas, notaire public.

Un Tiers indivis d'un lot de terre mesurant 35 pieds de face à la rue Robertson, dans le faubourg Trémé, et 125 pieds de profondeur entre les rues St. Philippe et Dumaine, avec une maison en briques et cuisine qui sont bâtis dessus.

Conditions—6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets, souscrits et endossés à la satisfaction du syndic, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement et intérêt à raison de 10 pour cent par an, dans le cas où ils ne seraient pas payés à leurs échéances; mais ceci n'ôte pas comme clause pénale.

Les actes de vente seront passés pardevant Charles Boudousquié, notaire public, aux frais des acquéreurs.
17 at—4—17, 29, 5, 16

PAR A. L. PERNET.
Vente par le syndic.

IL sera vendu à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, samedi le 19 septembre prochain, à midi, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du 2 juillet 1840, et en présence du syndic, et d'après décrets dûment abandonnés par A. O. Cochran, à ses créanciers

JAKE, âgé d'environ 26 ans.

Le dit esclave a été vendu lundi le 11 août, mais son âge n'ayant point été représenté dans l'avertissement, tel qu'il est; la vente est nulle et non avenue.

Conditions—Moitié comptant, la balance à 4 mois en un billet endossé, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Acte de vente pardevant Wm. Y. Lewis, notaire public aux frais de l'acquéreur. 21 at—3 à et 19 sept.

PAR A. L. PERNET.
Vente de Syndic.

IL sera vendu lundi, le 21 septembre prochain, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St.-Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du 6 mars 1840, et en présence du syndic des créanciers de Pierre Gentis, la propriété ci-après décrite, abandonnée par ledit insolvable à ses créanciers, savoir:

Un certain lot de terre dans le [illegible]
[illegible]

[illegible] 10 LOTS

Dix lots numérotés de 10 à 19, mesurant chacun 30 pieds sur la Vingt et unième rue, sur 120 pieds de profondeur.

[illegible]

Le tout mesure américaine.

30 10 LOTS

9 lots numérotés [illegible] 30 à 37, mesurant chacun 30 pieds sur la Vingt [illegible] rue, sur 120 pieds de profondeur. 9 lots [illegible] 45 à 46, mesurant chacun 30 pieds sur la Vingt [illegible] rue, sur 120 pieds de profondeur.

Le tout mesure américaine.

40 10 LOTS

9 lots numérotés [illegible] à 37, mesurant chacun 30 pieds sur la Vingt et un[illegible] sur 120 pieds de profondeur. 9 lots, numérotés [illegible] 46, mesurant chacun 30 pieds sur la Vingtdeux[illegible] rue, sur 120 pieds de profondeur.

Le tout mesure américaine.

Les dits soixante quatorze lots représentés par un plan qui sera exposé [illegible] jour de la vente.

Conditions, [illegible]

Acte de vente [illegible] devant Horatio Davis, notaire public aux frais de l'acquéreur, également la prise de possession des lots ci-dessus mentionnés. Les conditions de la présente vente [illegible] acheteurs seront revendus au compte et risque de l'acheteur sans notice préalable.
21 août—4, 21 et 5 sept.

EN magasin reçu par les derniers arrivages de Marseille,
600 barriques vin de marque [illegible], Bandol Grassie, Ségur et Elizer [illegible]
[illegible] barils imitation vin Oporto,
30 do do do de Madère,
100 caisses vin muscat Frontignant,
100 do do do de Lunel,
300 milliers bouchon par sacs de 500 et de 1000,
200 paniers bouteilles vides, à vendre par
13 juil CARRIERE, DARAN & Co.

ARTICLES de Bordeaux, en magasin, d'importation récente:
50 barriques vin vieux Médoc,
100 do St. Estèphe et Pauillac ordinaire,
100 do de Montferrand do
100 do Queyries,
25 demi de Talence et St. Julien,
30 barils Sauterne supérieur,
10 do de do ordinaire,
30 demi pipes eau de vie 4e. et 3d. preuve des marques Dupuy, Dufaut et Rousse.
36 do vieux champagne cognac,
50 quarts do do do
100 petits barils de 30 gal, chaque, do do.
30 quarts de pipes véritable vieux cognac,
200 caisses Château Margaux, Latour, Gruaud Larose et Branne Merton,
100 caisses liqueurs assorties en pots de porcelaine sup
50 do do en bouteilles blanches do.
100 do do de qualité ordinaire,
50 do do en demi bouteilles do
100 do véritable absynthe suisse Y. L.
50 de Curaçao ordinaire et supérieur et un grand assortiment de groceries à vendre à des prix raisonnables par
CARRIERE, LARAN & Co.
13 jt Nos. 11 et 15, rue St. Louis

RECU par les derniers arrivages de la Havane:
300 milliers cigares de qualités assorties, tel que Regalia, Imperiale, Canones, Camma nos. 1 et 2 et autres espèces de plus petites grosseurs, à vendre à des prix très raisonnables. CARRIERE, DARAN & Co.
13 juil Nos, 11 et 15. St. Louis.

CUIRS à Semelles et à Harnais—Les soussignés ont reçu par le Jacques Dupré des Opelousas:
16 rouleaux cuirs à semelles,
4 do do à Harnais.
A vendre par CARRIERE, DARAN & Co.
13 juil. Nos. 11 et 15 St. Louis.

WHISKEY—100 barils whiskey en consignation, à vendre par CONVERSE & Co.
14 août 55, Nlle. Levée.

THE, Savon, Chandelles, papiers, amidon, plomb en saumon, et muscades, à vendre par CONVERSE & Co.
14 août 55, Nlle. Levée.

POIS de Vesce de 1ère. qualité, à vendre par
CONVERSE & Co.

HUILE DE CASTOR—16 barils huile de Castor, à vendre par JARVIS & ANDREWS.
9 juil Encoig. Commune et Tchoupitoulas.

HUILE—1400 gallons huile de sperm, en boucauts, tierçons et barils, à vendre par G. BEDFORD & BECK, 24 Douane.

BOIS DE FUSTE—12 tonneaux [illegible] par [illegible]
14 août. J. ROBERT & Co, 47, Bienville.

CIRE A CACHETER—Des meilleures qualités et de toutes couleurs et qualités, à vendre au gros et détails, au magasin de Papeterie de
NORMAN, STEEL & Co.

MAPPES—De tous les Etats de l'Union [illegible] Atlas, Globes, [illegible]

[illegible]

PIANOS, (Pianino) d'un des meilleurs facteurs [illegible] garantis, à vendre à des prix [illegible]
HERBAULT FRERES

[illegible]

ANISETTE de Bordeaux et Liqueurs [illegible]

CHAUSSONS—Un grand assortiment [illegible]

LE soussigné [illegible] BUREAU DE PLACEMENT [illegible]

QUARTIERS GENERAUX,
Nouvelle-Orléans, le 24 juillet 1840.

CONFORMÉMENT aux lois de cet Etat, la milice sera inspectée par l'adjudant et l'inspecteur général, dans l'ordre suivant:

Le 13ème régiment, dans la paroisse St. Tammany et Washington, le jeudi, 3 septembre prochain, à l'endroit désigné par le colonel.

Le 12ème régiment dans la paroisse St. Hélène, samedi le 5 septembre à Greensburg.

Le 21me régiment, à Est Féliciana, lundi le 7 septembre à Clinton.

Le 10me régiment, à Ouest Féliciana, mardi, le 8 septembre, Sterlings old Fields.

Le 6me régiment à Pointe Coupée, mercredi le 9 septembre, Parish Court House.

Le 11me régiment à Est Baton Rouge, le vendredi 11 septembre, à Baton Rouge.

Le 8me régiment, à Ouest Baton Rouge et Iberville, samedi le 12 septembre, à Plaquemines.

Le 23me régiment, à Lafourche intérieure et Terre Bonne, mardi, le 15 septembre à Thibodeauxville.

Le 7me régiment, dans la paroisse d'Assomption, mercredi le 16 septembre à Napoléonville.

Le 4me régiment, dans les paroisses d'Ascension et de St. Jacques, l'aile droite jeudi, le 17 septembre à Donaldsonville, et l'aile gauche, vendredi le 18 septembre près de la Cathédrale dans la paroisse St. Jacques.

Le 3ème régiment dans les paroisses St. Jean Baptiste et St. Charles, samedi le 19 septembre près de l'église du Bonnet Carré.

Le 24ème régiment, dans les paroisses d'Orléans et de Jefferson, lundi, le 21 septembre, dans la ville de Lafayette.

Le 2me régiment, dans les paroisses St. Bernard et Plaquemines; l'aile droite mardi, le 22 septembre à la Terre aux Bœufs ou aux environs, et l'aile gauche mercredi, le 23 septembre à la Pointe à la Hache ou aux environs.

Le 14me régiment dans la paroisse de Ste. Marie, lundi, le 5 octobre, à Franklin.

Le 15me régiment dans les paroisses de St. Martin et Lafayette,—l'aile droite, mercredi le 7 octobre à St. Martinville, et l'aile gauche jeudi, le 8 octobre à Vermillionville.

Le 16me régiment, dans la paroisse St. Landry, vendredi le 9 octobre aux Opelousas.

Le 22me régiment, dans la paroisse d'Avoyelles, lundi, le 12 octobre, à Marksville.

Le 17me régiment, dans la paroisse des Rapides, mercredi, le 14 octobre à Alexandrie.

Le 18me régiment, dans la paroisse des Natchitoches, samedi, le 17 octobre à Natchitoches.

Le 19me régiment, mardi le 20 octobre, à Monroe, paroisse de Washita.

Le 20me régiment, vendredi le 23 octobre, à Harrisonburg paroisse de Catahoula.

La légion de la Louisiane, dimanche, le 8 novembre, à la Nelle Orléans.

Le bataillon de Washington et celui des Américains de Naissance, lundi, le 9 novembre, à la Nelle Orléans.

Les 1er, 5me et 9me régiments, samedi, le 14 novembre à la Nouvelle Orléans.

2. L'heure habituellement fixée pour les revues sera 10 heures a. m. mais si les troupes sont assemblées à cette heure elles ne seront renvoyées qu'après midi, jusqu'à ce qu'elles aient été inspectées par les officiers.

3. Les brigadiers-généraux sont spécialement chargés de l'exécution de cet ordre, et le transmettront ponctuellement à leurs officiers des corps à inspecter, et prendront toutes les mesures préparatoires pour fournir l'effectif complet de leurs corps.

4. Les brigadiers généraux sont requis d'être présents aux inspections des corps de leurs brigades respectives et de fournir à l'adjudant et inspecteur général un rapport complet de leur inspection. Si quelqu'accident empêchait cette inspection par l'officier nommé, et que la saison ne rend pas cette inspection impossible dans plusieurs paroisses, le brigadier général passera cette inspection et en fera un rapport aux quartiers généraux.

5. Les brigadiers généraux ont la latitude de changer le lieu de réunion fixé pourvu qu'ils ne changent rien aux dates fixées par ces ordonnances.

6. Les brigadiers généraux sont requis de compléter l'organisation des différents corps de leurs brigades et d'en faire le rapport aussitôt qu'ils le pourront aux quartiers généraux, afin que ces corps soient prêts au temps de leurs inspections, si cela est possible, avant l'assemblée de la législature.

7. Chaque officier qui parviendra cet ordre devra en donner promptement réception par une lettre adressée à l'adjudant et à l'inspecteur général à la Nouvelle Orléans; et chaque officier qui recevra cet ordre est également requis de le mettre immédiatement à exécution en ce qui concerne son corps, sous peur que ce soit et quelque [illegible] de la part de son supérieur immédiat que quelque accident pourrait empêcher de le faire.

Par ordre du Commandant en chef,
PERSIFOR F. SMITH,
27 juil—9ps Adjudant et inspecteur général.

AVIS—Les soussignés viennent de recevoir par le navire Mozart, venant du Havre, les articles suivans:
Indiennes pour la saison,
Mouchoirs de tête en couleur et noirs,
Flanelle blanche superfine,
Mousseline de laine pour robes.
Chaussons de coton écrus et en couleurs,
Bas gris pour femmes.
Galons et lacets de fil,
Mouchoirs batiste 5/8 et 3/4,
Do brodés et à ourlets,
Batiste unie 5/8 et 3/4,
Soie à coudre, noire et en couleurs,
Soieries pour robes, à la dernière mode,
Châles de soie do do
Cols en jaconas, batiste et mousseline, pour dames,
Do do do pour enfans,
Cravattes de soie et fichus.
27 août—3 TOOLE & BARBARIN.

TRAITES sur Boston à 60 jours—2 Traites formant la somme de $1500 et une de $1800, à vendre par
ADAMS HARTWELL & Co.
1er sep 30, rue Poydras.

CHARBON—500 barils charbon de Cannel, de la cargaison du trois mâts Franklin, en débarquement, et à vendre en lots au gré des acheteurs par
E. F. JENKINS,
9 sept enc. Poydras et Magasins.

MOUCHOIRS de poche, fond blanc, bordure de couleur, mouchoirs imitation Madras; châles fond rouge Turquie, avec bordure imprimée; mouchoirs brodés à jour, claires, etc., etc., à vendre par
8 sept BOURRY D'IVERNOIS, 30, Chartres.

SEL & CHARBON—3500 sacs sel gros et fin de Liverpool et 60 tonneaux charbon de Cannel en débarquement du navire Franklin, à vendre en quantités au gré des acheteurs. S'adresser à E. F. JENKINS,
2 sept Encoignure Poydras et Magasins.

TOILE D'EMBALLAGE—Quelques balles toile d'emballage forte, à vendre par
ANDREWS & BROTHERS,
[illegible] rue du Camp.

MAQUEREAUX, HARENGS, &c.—80 barils maquereaux No. 1, 20 barils harengs, 15 barils saumons, No. 2 et 3, à vendre par
J. W. ZACHARIE & Co.

HUILE—1400 gallons huile de Sperm, en futailles, diverses et barils, à vendre par
G. BEDFORD & BECK,
24, rue de la Douane.

[illegible] par le navire Mozart venant du Havre, et [illegible] un assortiment d'indiennes françaises des meilleurs goûts et genres les plus nouveaux.
KOHN, DARON & Co.

TOILE DE COTON—2 caisses tissus de coton blanc [illegible]
[illegible] 30, rue Bienville.

TOILE [illegible] à bas prix [illegible]
D. CROSSMAN,
30, rue Bienville.

SEL—2000 sacs de sel gros et fin de Liverpool, des mêmes reçus à vendre en quantités au gré des acheteurs. S'adresser à E. F. JENKINS,
Enc. Poydras et Magasins.

LE soussigné a constamment en mains un approvisionnement de sel fin et gros de Liverpool et des îles Turques, à vendre en quantités au gré des acheteurs, par E. F. JENKINS,
3 août Enc. Poydras et Magasins.

CHARBON—500 barils charbon de Cannel provenant de la cargaison du navire Franklin maintenant en débarquement, à vendre en quantités au gré des acquéreurs, s'adresser à
22 at E. F. JENKINS, enc. Poydras et Magasins.

MOUCHOIRS—Un grand assortiment de mouchoirs de Madras, de Verone, de mousseline blanche, et imitation batiste; ainsi que des cravattes de mousseline imprimée, à vendre par CLASON & VLES,
29 août 44, Chartres, au premier.

NOUVEAU MAGASIN.

AVIS—La société qui existait sous la raison de Freyd et Norwood, étant entièrement dissoute, j'annonce aux Dames de la ville et au public en général, que j'ouvrirai le premier septembre, (rue Conti, entre Chartres et Passage de la Bourse, No. 67,) un magasin où je tiendrai constamment un assortiment d'articles de famille et de nouveautés.
27 août—6 J. NORWOOD.

BANQUE D'ORLEANS—26 août 1840—Cette Institution tire sur New York et Philadelphie à vue.
JAMES B. HULLIN, Caissier.

AVIS AUX PHARMACIENS—Capsules gélatineuses de Mothes préparées au baume de copahu pur, sans odeur ni saveur.
Dépôt général, rue Royale no. 46 entre St. Louis et Toulouse. 13 août—3m

VINS—100 caisses vin rouge supérieur, 10 do. vieux Madère, et 30 do. Sherry pâle, à vendre par
BOGERT & HAWTHORN,
24 août 63, rue Gravier.

FARINE—300 barils farine fraiche, superfine marque Franklin mill, expédiée en bon ordre, à vendre par
JUSTUS VAIRIN & Co.
20 at 26, rue Poydras.

CORDES D'EMBALLAGE & FICELLE—80 pièces Toile d'emballage, 30 rouleaux do. et 10 balles ficelle do à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
24 at 63, rue Gravier,

TOILES ET CORDES D'EMBALLAGE—200 pièces Toile du Kentucky—200 rouleaux de Cordes—40 livres de ficelle à vendre par SAML. BELL,
24 at 30, Magasins.

CIGARES—Un assortiment général de cigares de la Havane, en magasin et à vendre par
J. M. CABALLERO,
24 août 32, Vieille Levée.

CHARBON—500 barils charbon de Cannel, maintenant en débarquement du navire Franklin, à vendre en quantités au gré des acquéreurs, s'adresser à E. F. JENKINS,
24 at—3 Encoignure Poydras et Magasins.

SOIERIES—Gros de Naples, serge, mouchoirs de soie, noirs, cravattes dito, poult de soie, écharpes etc. à vendre par CLASON & VLES,
20 août 44, Chartres, au premier.

DROGUES ET MEDICAMENTS FRAIS—Récemment reçu par le trois mâts Archer, un approvisionnement considérable de drogues et de médicaments frais, d'articles de teinture, de peintures, d'huile, à vendre à des conditions avantageuses par G. N. MORISON,
Droguiste en gros, 11 rue du Canal.

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE.

UN grand assortiment de Graines pour le semis d'août, ainsi que Haricots nains, rouges, créoles de 1840, à vendre par
LELIEVRE, encoignure Royale et Ste-Anne.
On trouve toujours à la librairie du sieur Lelièvre le Nouveau Jardinier de la Louisiane.
4 août—6

DAMEJEANNES récemment arrivées du Havre, à vendre par BLANCHARD, EIMER & CO,
17 août 26, Bienville.

MAGASIN DE GRAINES, rue du Canal, No. 42.
Le soussigné a l'honneur d'informer les jardiniers, et les habitans des environs, ainsi que le public en général, qu'il a ouvert un magasin, dans la rue du Canal, près de la rue de Chartres, pour la vente de toutes sortes de GRAINES DE JARDINAGE ET DE FLEURS. Il reçoit constamment et continuera à recevoir de [illegible] Graines fraiches d'Europe et du Nord [illegible]
JACOB F. HECHLER.

[illegible] GRAINES FRAICHES [illegible] JARDIN DE QUALITE SUPERIEURE [illegible]

[illegible]

MAGASIN DE GRAINES DE LA LOUISIANE [illegible]

[illegible]

BAINS DE VAPEUR

DE SOUFRE, AVEC APPAREIL DE DARCET.
BAINS DE VAPEUR D'EAU NATURELLE OU AROMATISEE, AVEC LES APPAREILS DE BERT.

L'EFFICACITÉ des bains de vapeur de soufre, pour toutes les maladies de peau, est si bien constatée à la Nouvelle-Orléans, qu'il est inutile d'en parler.

Il n'en est pas de même des bains à vapeur avec les appareils de Bert, qui n'ont pas encore été importés à la Nouvelle-Orléans. M. le docteur Pariset, médecin en chef de l'Hôpital de la Salpétrière, secrétaire de l'Académie de Médecine de Paris, a fait à l'Académie un rapport des plus favorables sur leur utilité dans une multitude d'occasions, les succès obtenus dans le traitement de la goutte et des rhumatismes, des hydropisies, [illegible] grand nombre d'affections qui résistent opiniâtrement à toutes les ressources de la médecine, cèdent le plus souvent avec une facilité surprenante à l'action des douches à vapeur, et déjà une multitude de personnes lui doivent la guérison de maladies incurables par d'autres moyens. Les certificats délivrés par les diverses sociétés de la faculté de Paris constatent les résultats surprenants obtenus dans les affections chroniques, les rhumatismes, les maladies nerveuses, les affections dartreuses, scrofuleuses, catarrhales et inflammatoires, syphilitiques, hystériques, les engorgements des articulations et des glandes.

L'établissement possède plusieurs appareils qu'on peut aisément porter au domicile des personnes qui sont trop faibles pour être transportées.

Les bains seront donnés avec vapeurs émollientes sédatives, toniques, emménagogues alcooliques, et anti-spasmodiques.

Dans le même établissement on donnera également des fumigations de chlore, recommandées par le docteur Magendie, pour combattre les affections pulmonaires; et des bains de chlore recommandés par le même docteur pour les maladies de foie.

On trouve également dans la même pharmacie l'Extrait de Salsepareille du docteur Carpenter, Swan's Panacea, Indian Panacea, Potter's Vegetable Catholicon, et du Sirop de Salsepareille concentré, au prix de $1. 50 cts. la bouteille.

Ancienne pharmacie MANCEAU,
Dirigée par M. SCHUETZE, pharmacien reçu par le Jury Médical de la Nouvelle-Orléans, encoignure Bourbon et Douane. 18 août—30

50 PIASTRES DE RECOMPENSE seront données pour l'arrestation du nègre MARTIN, absent depuis 8 jours de l'habitation du soussigné, située dans la 3me municipalité. Il est âgé d'environ 30 ans, constitution robuste et trapue, taillé d'environ 5 pieds 2 pouces. Il a une bonne figure, intelligente, très noire et de belles dents. On croit qu'il a quelques cicatrices sur la poitrine, ressemblant à des excroissances de chair. Sa démarche est active, il parle anglais et français et paraît toujours avec vivacité. Il a appartenu dernièrement à Mr. Michel Aime. S'adresser à C. CAFFIN.
26 août—30

AVIS—Détenu à la geole de St. Jn. Baptiste, un vieux nègre nommé CHARLES, disant appartenir à Mr. Chas. Kennedy, sur la Levée, N. Orléans.
Le propriétaire est invité à le retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St. Jn. Baptiste, 15 juillet 1840.
21 jt. A. LUMINAIS, Shérif.

200 DE RECOMPENSE seront données pour l'arrestation de la négresse NANCY, âgée de 17 ans, taille de 5 pieds 5 pouces qui est partie marronne mardi le 20 courant, appartenant dernièrement à M. J. L. Florance. P. J. PAVY & Co,
20 jt—30 30, rue Gravier.

TOILE D'ALLEMAGNE—Un assortiment de toiles à draps et à chemises, linges de table damassés et ouvrés, essuie-mains, mouchoirs de poche blancs et imprimés, coutils, bretagnes, morlaix, estopilles, gingas etc. reçus directement des manufactures de Silésie (en Prusse) et garantie être tout fil, à vendre par
J. H. MARTINSTEIN,
18 août 122, rue Royale.

AU BON MARCHE!

LES soussignés, voulant changer leur ligne d'affaires, offrent à vendre à des prix très réduits le fonds considérable de leur entrepôt, comprenant les marchandises suivantes, savoir: peignes en écaille, en cornes de Brésil et ivoire de tous genres, brosses de toutes sortes, eau de Cologne, eau de lavande et de rose, extraits assortis, savons, [illegible] de flacons pour la barbe et de toilette, restaurateurs de cheveux de toutes descriptions, poudres de toilette, etc. en boîtes, canifs et couteaux de poche, rasoirs, ciseaux, cuirs à rasoir, boîtes pour la barbe, capsules à piston simples et rayées, aiguilles et épingles, hameçons et lignes de pêche, papier à lettre et autre reçu et cartons, carton à jouer de toutes sortes, encre bleue, do. rouge et do. noire, cire à cacheter, pains à cacheter, écailles à enveloppes, porte feuilles, assortiment d'articles de joaillerie, blondes, bretelles, boutons de nacre, do. de métal, boîtes à priser, ou gants de soie [illegible] allemande et piquées, cuillers à thé, cirage, briquets phosphoriques, et une quantité d'autres articles faisant partie de l'assortiment d'un magasin de quincaillerie bien approvisionné et qu'il serait trop long d'énumérer.

Les marchands de la ville et de la campagne sont priés de venir examiner les marchandises ci-dessus, qu'ils pourront obtenir à des prix avantageux pour le comptant ou de bons billets. POLLARD & GREEN,
4 juin 29, rue de Chartres.

BUREAU DE PLACEMENT ET DE COMMISSION
DE J. F. HECHLER.
No. 42, rue du Canal.

EN annonçant au public de la Nouvelle Orléans, l'ouverture de ce bureau, le propriétaire informe respectueusement que les ordres de ventes ou d'achat de nègres qui lui seront confiés seront promptement exécutés. Il donnera une attention particulière aux marchandises qui lui seront confiées en consignation pour être vendues soit à l'encan soit par vente particulière; il se charge aussi de fournir toute espèce de domestiques dans le plus bref délai aux personnes qui voudront se procurer des places à toutes les personnes qui sont sans emploi, en s'y prenant à temps.
Une négresse à vendre au bureau. 4 jt

250 SACS Café vert de la Havane;
100 caisses Sucre blanc de la Havane;
200 milliers Cigares;
12 barils Cigares en papier;
10 balles Toile à chemise de Russie;
4 do Toile à voiles;
2 caisses Linge de table, du Béarn;
100 barils Vin doux de Malaga;
50 [illegible] à vendre par
30 mai CUCCULU, LAPEYRE & Co.

A VENDRE par les soussignés:
30 caisses vin de Bordeaux St. Estèphe.
176 do do St. Julien.
25 do cerises à l'eau de vie de Badin frères.
20 paniers champagne (marque Jacquesson.)
26 do do (de Vitry Jonas.)
25 caisses vin de Madère (Rocheteur & Marsheraux)
45 douz. guignolet d'Angers très supérieur.
LOREILHE & VALETON,
17 juil Encoignure Royale & Douane.

CONSERVES ALIMENTAIRES—Les soussignés ont reçu tout récemment un approvisionnement de conserves en un seul [illegible] assortiment de pâté de gibiers, truffes, dépôt à l'huile et accommodées champignons, sardines à l'huile, pommes de terre aussi conservés et autres, qu'ils vendront à prix très modérés [illegible]
LOREILHE & VALETON,
17 juil. Encoignure Royale & Douane

ARTICLES POUR LA SAISON D'ETE.
Jus de groseilles framboisé de Badin frères (Paris.)
Sirop de sucre,
Prunes choisies,
Gelée et pâte de goyave,
Confitures diverses, à vendre par
LOREILHE & VALETON,
17 juil. Encoignure Royale & Douane.

DEMANDE DE DOMESTIQUES—On demande une petite fille [illegible] servante bonne [illegible] blanchisseuse et repasseuse. Aussi d'une petite domestique vigilante, de 11 à 14 ans, pour servir, auprès d'une Dame. [illegible] avec de bonnes recommandations [illegible]
25 juin 20—

CORDE d'emballage—100 rouleaux de cordes du Kentucky, reçus [illegible]
[illegible]

CHARBON—500 barils charbon [illegible] en débarquement [illegible] en quantités à la convenance des acheteurs, s'adresser à
E. F. JENKINS,
29 août Enc. Poydras et des Magasins.

ALCOHOL—8 barils alcohol pur, en magasin et à vendre par G. N. MORRISON,
20 août 11, rue du Canal.

BOIS de teinture—[illegible] barils bois de Campêche décoloré, 40 barils fustic, à vendre par
G. N. MORRISON, 11, Canal.

AVOINE—140 sacs avoine, en débarquement du bateau à vapeur Winchester, à vendre par
MAHARD & BROTHER,
20 août 20, Nouvelle Levée.

AVIS AUX CHASSEURS—Un bel assortiment de fusils de deux coups, de la meilleure manufacture de Paris, à vendre par F. C. GOERGEN,
20 août 32, Chartres, au premier.

TRAITES sur New York à vendre par
20 août SCHMIDT & Co, 65, rue Bienville.

MAIS—1200 boisseaux reçus par le steamboat Express, à vendre par ABRAHAM TRIER,
34, rue Gravier.

SUCRE DE LA HAVANE—[illegible] caisses sucre blanc de la Havane débarquant, reçu et à vendre par
20 at J. ALBERT, 26, St. Louis.

TRAITES sur New-York, à vendre par
20 at—3 GEO. & CH. URQUHART,

ALCOOL—4 barriques ou 59 gallons, à vendre par
20 at G. N. MORISON, 11, Canal.

BOIS de Teinture—20 barils, à vendre par
20 at G. N. MORISON, 11 Camp.

RACINE de Salsepareille—100 livres, à vendre par
20 at G. N. MORISON, 11 Camp.

CONFITURES à vendre par J. M. CABALLERO,
20 at 32, Vieille Levée.

PORC MESS—100 barils à vendre par
JOSEPH LANDIS & Co.

PORC PRIME—100 barils à vendre par
JOSEPH LANDIS & Co.

TRAITES sur la Havane à vendre par
BARELLI & Co, 61 Commune.

MELASSE—25 barils à vendre par
20 août G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

BEURRE de l'Ouest—40 barillets à vendre par
27 août CONVERSE & Co. 55, Nlle. Levée.

PATATES irlandaises en sacs, à vendre par
27 août CONVERSE & Co, 55, Nlle. Levée.

BRIQUES à feu de Baltimore et anglaises à vendre par
14 at G. BEDFORD & BECK, 24 Douane.

LAINE DU MEXIQUE—300 balles à vendre par
27 août J. W. ZACHARIE & Co.

SOUFRE—50 caisses de soufre en bâtons, à vendre par
27 at. J. W. ZACHARIE & Co.

VINAIGRE—40 barils, en débarquement et à vendre par
J. ALBERT,
14 août—6 26, rue St. Louis.

BEURRE de table nouvellement reçu et à vendre à trois escalins la livre, à l'encoignure Royale et Dumaine.
15 août—

LETTRES de Barcelone, à sortes [illegible] toutes [illegible]
J. ROBERT & Co.
47, rue de Bienville

VERRES de Vitres de Liverpool, [illegible] de 10 par 18, à vendre par F. C. GOERGEN & Co.
18 août 32, Chartres, au 1er étage.

CHAMPAGNE des meilleures marques, à bas prix par
F. C. GOERGEN & Co.
32, Chartres, au 1er. étage.

TOILE et Corde d'Emballage du Kentucky et de l'Inde, à vendre par SAML. BELL,
14 août 30, rue des Magasins.

POIVRE de Tobasco, en magasin et à vendre par
J. M. CABALLERO,
24 août 32, Vieille-Levée.

TABAC compris—15 barils, à vendre par
J. M. CABALLERO,
24 août 32, Vieille Levée.

WHISKEY—400 barils whiskey rectifié, 24 do. de Commun, à vendre par
J. VAIRIN & Co.

MAIS—50 sacs maïs dernièrement reçus par le steamboat Madison, et à vendre par
24 at BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

BEURRE—20 barillets beurre, frais de l'Ouest, reçus par le steamer [illegible] à vendre par
BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

BEURRE—26 barillets beurre frais de l'Ouest, reçus par le steamer Madison à vendre par
25 at CHARLES DOANE, 60, Poydras

LANGUES de Buffalo—[illegible] douzaines de langues de Buffalo reçus par le steamer Madison, à vendre par
CHARLES DOANE.

PLOMB—[illegible] saumons plomb du Missouri, par le steamer Madison, à vendre par
CHARLES DOANE, 60 Poydras.

POIVRE [illegible]

[illegible]

LIQUEURS—Une quantité de liqueurs [illegible]

[illegible] de fer—[illegible] barils en débarquement et à vendre par
JUSTUS VAIRIN & Co. [illegible] Gravier.

CAFE—50 sacs café prime de la Havane, [illegible] à vendre par
BARELLI & Co.

TAPIS de Bruxelles, Ingrain, Wilton, [illegible] à vendre par
FELT & NORTH, 13, Chartres.

RACINE de Salsepareille—[illegible] livres [illegible] à vendre par
G. N. MORISON, 11, Canal.

CIGARES DE LA HAVANE—[illegible]
[illegible] 32, Vieille Levée.

---

100 sacs café Havane et Rio, à vendre par
CONVERSE & Co, 55 N. Levée.

SUCRE—75 boucauts sucre de la Nelle-Orléans, à vendre par
22 at CONVERSE & Co, 55 N. Levée.

PLOMB en barre—200 livres, à vendre par
22 at CONVERSE & Co, 55 Nelle Levée.

CIGARES de la Havane.—100 milliers d'excellente qualité, des marques Canones et autres, à vendre par
27 at. J. W. ZACHARIE & Co.

CHAPEAUX DE PAILLE—500 douzaines chapeaux de Campêche, en balles de 10 douzaines, à vendre par
27 at J. W. ZACHARIE & Co

PUPITRES de bureaux—3 pupitres et un coffre-fort à vendre par WALTON & COCKAYNE,
26 sout 20 et 29, N.-Levee.

TABAC manufacturé de la Virginie, de marques approuvées, à vendre par WOOD & SIMMONS,
26 sout 60, rue des Magasins.

ABSYNTHE SUISSE—20 caisses de la marque "Yorain et Lecoutre" dernièrement reçues à vendre par
J. ALBERT, 26 St. Louis.

COUVERTURES FRANÇAISES—20 balles couvertures de Montpellier, 3 points dernièrement reçues à vendre par J. ALBERT, 26 St. Louis.

GOUDRON—240 barils en très bon ordre, à vendre par
G. BEDFORD & BECK,
26 sout 24, rue de la Douane.

BLANC DE BALEINE—120 caisses blanc de baleine, à vendre par WOOD & SIMMONS,
26 sout 60, rue des Magasins.

TOILE A VOILE, à vendre par
WOOD & SIMMONS,
26 sout 60, rue des Magasins.

CAFE—70 sacs café de Rio, à vendre par
WOOD & SIMMONS,
26 sout 60, rue des Magasins.

LIQUEURS—100 barils eau de vie du pays; 75 do genièvre do; rhum de la Jamaïque et whiskey irlandais, à vendre par WOOD & SIMMONS,
26 sout 60, rue des Magasins.

VIN de Ténériffe, marque L. P., en demi, quarts et sixièmes de pipe, à vendre par
27 at. J. W. ZACHARIE & Co.

TOILE A DRAPS, écrue, de quatre quarts, du pays.—150 balles à vendre par
27 at J. W. ZACHARIE & Co.

PIPES à demeure—15 grandes pipes bonnes à être placées à demeure, en bon état et à vendre par
WALTON & COCKAYNE,
26 sout 28 & 29 Nlle.-Levée.

GOUDRON—Un petit lot à vendre à bas prix par
WOOD & SIMMONS,
26 sout 60, rue des Magasins.

SEL gros et fin de Liverpool en débarquement, à vendre en quantités convenables aux acheteurs, s'adresser à
24 sout ALEX. PARK, 91, Commune.

SEL—500 sacs gros Sel de Liverpool, d'excellente qualité à vendre par SAML. BELL,
24 at 30, Magasins.

TOILE d'Emballage de Dundee d'Ecosse, et de divers prix, à vendre par
ANDREWS & BROTHER, 40, Camp.

PIASTRES mexicaines, à vendre par
J. M. CABALLERO,
24 août 32, Vieille Levée.

SEL de Liverpool—800 sacs en ordre, à vendre par
SAML. BELL,
20, rue des Magasins.

PELLES ET PIQUES—40 douzaines, à vendre au prix de facture par JOHN A. MERRITT,
28 at 53, rue du Camp.

FICELLE—20 balles ficelle, convenable pour presse à coton et planteur, à vendre par
JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

TRAITES SUR NEW YORK—Un check à vue de $1200 à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
20 jt 63, rue Gravier.

PORC—200 barils Porc Mess à l'inspection de Bozant, à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
63, rue Gravier.

JAMBONS fumés—30 barriques plats-côtés de Cincinnati, à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
63, rue Gravier.

CIGARES—131 milliers Regalias et Cadenas, venant d'être reçus et à vendre par J. M. CABALLERO,
32, Vieille Levée.

FOIN—200 balles du Nord reçus par le navire Louisa, en magasin et à vendre par STETSON & AVERY,
20 sout 60, Gravier.

PLATS-COTES—40 boucauts de qualité supérieure de Cincinnati à vendre par STETSON & AVERY,
12 sout 60, Gravier.

TOILE et corde d'emballage—125 pièces toile d'emballage du Kentucky, 100 rouleaux do do
à vendre par STETSON & AVERY,
12 sout 60, Gravier.

JAMBONS enveloppés—[illegible] barils de qualité supérieure en magasin et à vendre par STETSON & AVERY
12 sout 60, Gravier.

CORDAGE de Marseille—250 rouleaux, en magasin et à vendre par STETSON & AVERY,
60, Gravier.

CLOUS—400 barillets de grosseurs assorties en magasin et à vendre par STETSON & AVERY,
12 sout 60, Gravier.

SAINDOUX—1000 barillets saindoux en feuille de qualité supérieure, à vendre par
12 sout STETSON & AVERY, 60, Gravier.

OCHRE—20 barils, à vendre par
12 at STETSON & AVERY, 60, Gravier.

MOUCHOIRS TIPPACANOE—20 caisses de différents dessins dernièrement reçues, à vendre par
12 at STETSON & AVERY, 60, Gravier

LAINE du Mexique—20 sacs reçus en bon ordre par la goëlette Emelia, à vendre par
12 at SCHMIDT & Co. 65, Bienville.

CIGARES—100,000 cigares de la Havane, de meilleures marques, à vendre par
12 at DAVIS & HOBART, 16, Douane.

BOTTES et Brodequins—Un grand assortiment à vendre par FROST & Co.
12 sout 8, rue de la Douane.

MARCHANDISES du pays—60 balles toile à draps 4/4 de Lawrence & Co., 40 Indians Head Mills, 10 balles cotonnade de qualité supérieure, à vendre par
12 at DAVIS & HOBART, 16, Douane

BOTTES et Brodequins—[illegible] de qualités assorties, à vendre par
12 at DAVIS & HOBART, 16, Douane.

MARINADES de toutes espèces reçues par le brick l'Orient, à vendre par
12 at DAVIS & HOBART, 16, Douane

FARINE—300 barils farine fraiche superfine reçue par le steamboat Genl. Harrison, à vendre par
12 at MAHARD & BROTHERS, 20, Nlle Levée.

WHISKEY—60 barils whiskey rectifié de Cincinnati, reçus par le steamboat Genl. Harrison, à vendre par
12 at MAHAR & BROTHERS, 20, Nlle-Levée.

CAFE RIO—40 sacs en débarquement de la barque Henry Newell, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.
12 at 134, rue des Magasins.

JAMBONS enveloppés—20 barils reçus de Cincinnati, 1re qualité, à vendre par
12 août MAHARD & BRO. 20, Nlle-Levée.

PLOMB—10 barillets plomb en saumons du Missouri à vendre par
11 août BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

SAINDOUX—50 barillets saindoux à vendre par
11 août BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

TRAITES sur New York à un et à 3 jours de vue à vendre par
[illegible]

[illegible]

[illegible]
11 août LAYET & AMELUNG.

BAJOUES—20 boucauts Bajoues fumées, de Cincinnati, dernièrement reçus, à vendre par
11 août JOS. LANDIS & Co.

PLATS-COTES—30 boucauts de Cincinnati, à vendre par
[illegible]

[illegible]

VINS, rouge, muscat et blanc [illegible] huile d'olive—100 caisses vin rouge et muscat, 100 paniers huile d'olive fraîche à vendre par P. A. GIRAUD, 6 N. Levée.

MAQUEREAUX—20 barils no 1 et 2 et 200 barils no. 3, en magasin à vendre par
11 août PEYERS & MILLARD.

CORDE et toile d'emballage—300 pièces toile du Kentucky, 300 rouleaux corde du Missouri, à vendre par
11 août BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

SUCRE—10 boucauts de sucre en [illegible] à vendre par
P. A. GIRAUD, 6 N. Levée.

GENIEVRE DE HOLLANDE [illegible]
HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville.

CORDAGE de Manille [illegible] rouleaux cordage de Manille, de New-York, [illegible]
O. MIESEGAES.

PLOMB de toutes dimensions [illegible] à vendre [illegible]
J. ROBERT & Co. 47 Bienville.

CIGARES impériales, marque de Lord B, [illegible] de forblanc contenant chacun 50 cigares, [illegible] assortiment de toute espèce de cigares et de [illegible] de la Havane en barils à vendre par
J. ROBERT & Co. 47 Bienville.

SEL—6000 sacs sel fin et gros de Liverpool, à vendre en lots au gré des acheteurs par
10 août ALEX. PARK, 91 Commune.

POUDRE DE SEDLITZ—Récemment reçu 20 grosses de paquets de Sedlitz, d'une qualité supérieure par faitement bien arrangés et garantis, à vendre par
10 août DAVID FELT & Co.

CRAYONS NOIRS—Reçu récemment 40 grosses de crayons et une quantité d'autres fournitures de bureau, à vendre par
DAVIS FELT & Co.

PLUMES d'acier de Gillot—Reçu par le trois mâts Louisa, 50 grosses plumes de Gillot supérieures, etc., à vendre par DAVID FELT & Co.

REMEDE POUR LES FIEVRES EN FRISSON.

LE remède de AULD, pour les fièvres en frisson, se vend avec la garantie qu'il guérit dans tous les cas où l'on s'en sert d'après la prescription, ou bien le montant sera remis. Depuis longues [illegible] un usage dans les familles. On ne croit pas nécessaire de faire un grand étalage de certificats, mais on pourra se référer aux personnes qui en ont été guéries, en s'adressant aux agents.
JARVIS & ANDREWS,
[illegible] encoignure Commune et Tchoupitoulas.

600 DAMEJEANNES, 300 caisses pipes à nègre, 10 barriques vin de Porto, 100 barils rhum de la Nouvelle Orléans, 1000 rouleaux cordages de Manille, 300 barils clous 4, 6 et 10, 100 balles de tabac, 10 caisses cigares de la Havane, 50 sacs poivre noir, 50 balles clous de girofle, 1 caisse muscades, 100 paniers champagne, 40 rouleaux cordes d'emballage, à vendre par
O. H. MIESEGAES,
26 at 42, Bienville.

LANGUES de Buffalo—100 douzaines Langues de Buffalo, dernièrement reçues à vendre par
J. U. LAVILLEBEUVRE,
26 août Enc. Commune et Magasins.

AVIS—Le soussigné, agent de la maison Godet, Mandacene & Co., de Vera-Cruz, informe ses amis et le public qu'il a établi son bureau d'agence dans la rue Maisnet No. 186, où il est prêt à recevoir et exécuter tous les ordres et les affaires qu'on voudra lui confier.
20 j A. VAUDRICOURT.

LIBRAIRIE DE LELIÈVRE,
Encoignure Royale et Sainte-Anne.
PUBLICATION NOUVELLE.

[illegible] des Voyages [illegible]

[illegible]

AVIS

[illegible]

THEODORE, 158, Chartres, vis-à-vis l'hôtel d'Orléans.

[illegible]

[illegible] G. BEDFORD & BECK, [illegible] de la Douane.

[illegible] WOOD & SIMMONS [illegible] des Magasins.

Traites, Espèces et Billets

TRAITES sur Londres, à vendre par
7 août J. ROBERT & Co. 47, Bienville.

TRAITES sur la Havane, à vendre par
7 août J. ROBERT & Co, 47, Bienville.

TRAITES sur Paris à vendre par
6 j AUGT. MOLIER, 85, St. Louis.

TRAITES sur New-York, à vendre par
4 juil R. GRONING & co.

TRAITES sur New-York, à vendre par
4 juil ANDREWS & BROTHERS, 66, Camp.

TRAITES sur New-York, à vendre par
3 juil SCHMIDT & Co. 65, rue Bienville.

TRAITES sur New-York à bref délai, à vendre par
10 juil J. SMALL, 36, Gravier.

TRAITES sur New York et Boston à vendre par
6 juil J. AUSTIN & F. E. LODGE, 50, Gravier.

TRAITES sur New York à vue et à 60 jours à vendre par
8 juil N. D. CHAMBERLIN & Co, 40 Gravier.

TRAITES sur Philadelphie, à vendre par
11 juil JAM. D. DENEGRE, 18, Douane.

TRAITES sur Cincinnati, à vendre par
11 jt STETSON & AVERY, 60, Gravier.

TRAITES sur Louisville, à vendre par
11 juil N. D. CHAMBERLIN & co. 40 Gravier

TRAITES à vue et à 60 jours sur Baltimore, à vendre par
25 j CHARLES CLEGG, 47, rue Royale

TRAITES sur New York, à vendre par
26 juin WM. G. HEWES, rue Natchez.

DOUBLONS—200 doublons espagnols, à vendre par
20 j. DAVIS & HOBARD, 16, rue de la Douane

LETTRES de change sur la Havane, à vendre par
2 juillet R. GRONING & Co.

TRAITES SUR NEW-YORK à vendre par
2 juil H. MIESEGAES, 42, Bienville.

CHEMIN DE FER DE NASHVILLE.
Arrangement pour l'Eté.

A partir de Lundi, le 1er juin prochain, les départ auront lieu à
6 heures A. M. } Et les retours comme l'ordinaire.
12 M. }
4 heures P. M. }
JAMES H. CALDWELL, président

SAVON—[illegible] caisses no. 1, marque de Gould, en débarquement de la barque Adeline; aussi, en magasin, savon no. 1, de Winchester, 100 dito de Jackson—Extra; 100 caisses de Goshen, 1000 caisses do. no. 2, marque de Boston à vendre par DAVIS & HOBART,
21 at 16, Douane.

CHAN[illegible]—Un check sur une banque de [illegible]
[illegible] HARTWELL & Co,
34, rue Poydras.

CAFE de la Havane, Salsepareille—400 sacs café de la Havane; 72 balles salsepareille; 100,000 cigares de qualité supérieure, à vendre par
J. ROBERT & Co. 47, Bienville.

O[illegible] de dix tons [illegible] de bois pour aller à [illegible] des soussignés. Il est inutile de se présenter si on ne peut pas compter deux cordes par jour.
W. E. & R. MURPHY,
21 août 153, Vieux Bassin 187, rue des Remparts.

AUX STEAM-BOATS.

BOIS de pin d'excellente qualité, et 200 barils de résine [illegible] à $1 25 le baril, à vendre par
W. E. & R. MURPHY, 153, Vieux Bassin.

BOIS [illegible] pieds 1 pouce 1/2 pour plancher; 15000 do 1 [illegible] planches; 10000 do 1 de 1/2 bois de lambrissage; 25000 de 2/3, 2/4, 2/4, 4/4, 4/6 et merrains, à vendre par
W. E. & R. MURPHY, 153, Vieux Bassin,
11 août 187, rue des Remparts.

RALPH HUBBARD & Co.
MARCHANDS SELLIERS—rue de Chartres No. 5,
(A la tête du Cheval noir.)

RECOIVENT maintenant par le trois-mâts Alabama un assortiment d'articles d'été dans leur genre de marchandises, qu'ils offrent à vendre avec l'assortiment qu'ils ont déjà en magasin.
11 juin

CIGARES—100 milliers cigares de la Havane, de qualité supérieure, et bonnes marques, à vendre par
21 at DAVIS & HOBART, 16, Douane

SACS en Fitres—40 balles sacs de 2 et 3 boisseaux, à vendre par DAVIS & HOBART,
16, Douane.

BEURRE—80 barillets beurre de Goshen, salé, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT,
21 août 25, rue Gravier.

TOILE d'emballage—1000 pièces toile forte d'Ecosse, à vendre par
21 at ANDREWS & BROTHERS, 40 Camp.

BOTTES, souliers et brodequins—60 colis récemment reçus par le brick Ellsworth, à vendre par
R. G. HOBBS, 12 Douane

BLANC de Baleine—100 caisses des marques de Boston, en débarquement du brick Ellsworth, à vendre par
21 at DAVIS & HOBART, 16, Douane.

MAQUEREAUX—30 barils maquereaux no. 3, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT,
20 août 25, rue Gravier.

RAISINS—100 caisses, 100 caisses raisins de Malaga, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT,
20 août 25, Gravier.

BOTTES, SOULIERS & BRODEQUINS—50 caisses assorties, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT,
20 at 25, Gravier.

EAU DE VIE DE PECHE—[illegible] en magasin, à vendre par N. D. CHAMBERLIN & Co,
19 at 40, rue Gravier.

INDIENNES—7/8 et 4/4 avec dessins de fantaisie, à vendre par CLASON & VLES,
18 août 44, rue de Chartres, au 1er. étage.

PORC inférieur—300 barils Porc en fûtes, têtes de cochons, &c, aux magasins d'inspection, à vendre par
LAYET & AMELUNG,
18 août 17, Commune.

WHISKEY—60 barils whiskey rectifié double, de qualité supérieure, à vendre par
LAYET & AMELUNG,
20 août 17, Commune.

TOILE et Corde d'Emballage—237 balles Toile d'emballage du Kentucky, 1ère. marque, 181 rouleaux Corde du Kentucky, en magasin et à vendre par
LAYET & AMELUNG,
17, Commune.

GENIEVRE de Hollande, 1ère. qualité, en futailles et en damejeannes, anisette, guignolet et autres liqueurs venant de Dantzic, à vendre par
J. H. MARTINSTEIN,
122, rue Royale.

BEURRE—60 barillets beurre frais de l'ouest à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co,
34, rue Poydras.

VELOURS de qualités supérieures, convenables pour les marchés mexicaines, à vendre par
CLASON & VLES,
44, rue de Chartres, au 1er. étage.

TOILE A DRAPS—De 46 et 36 pouces, blanche et écrue, à vendre par CLASON & VLES,
44, rue de Chartres, au 1er. étage.

DRAP anglais supérieur, bien assorti, à vendre par
CLASON & VLES,
18 août 44, rue de Chartres, au 1er. étage.

PORC, mess et prime—150 barils porc mess, 100 do prime et 100 do. sales, aux magasins d'inspection, à vendre par
LAYET & AMELUNG,
17, Commune.

BEURRE de l'Ouest—20 barillets, en magasin et à vendre par LAYET & AMELUNG,
17, Commune.

JAMBONS de Famille—[illegible]

[illegible]

TOILE D'EMBALLAGE Forte d'Ecosse, à vendre par ANDREWS & BROTHERS,
17 août [illegible] Camp.

SEL—1200 sacs sel fin et gros de Liverpool, en débarquement du trois-mâts Nonantum et à vendre par
ALEX. PARK, 91, rue de la Commune

[illegible] DU PAYS—[illegible] reçoivent maintenant en [illegible] à vendre par
K. & S. CURELL, [illegible] rue Bienville.

[illegible] de Marseille—[illegible] en débarquement du brick B. Groning, à vendre par
J. ALBERT, 26, St. Louis.

BOTTES, Souliers et Brodequins—50 caisses reçues par le brick l'Orient, à vendre par
R G HOBBS, 12, Douane.

BOTTES ET BRODEQUINS—100 caisses en magasin à vendre par R. G. HOBBS,
12, Douane.

TRAITES sur New York, à vendre par
SCHMIDT & Co, rue Bienville.

TOILE d'Emballage de qualité supérieure, manufacturée de Kentucky, en balles à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 40, rue du Camp.

TOILE A CHEMISE D'ANGLETERRE—Les soussignés viennent de recevoir un assortiment de toile à chemise [illegible]
[illegible]

[illegible]
LYALL & DAVIDSON,
140, rue des Remparts

[illegible]

LES soussignés ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public qu'ils ont commencé leur entreprise pour la construction de toitures, et qu'ils sont prêts à recevoir tous les ordres qui pourront leur être donnés pour couvrir les toits de [illegible] en cuivre, de plaques de plomb, de ferblanc ou de zinc. Ils ont également en main un assortiment des articles [illegible] qu'ils offrent à vendre en quantités au gré des acheteurs, aux prix des ventes en gros. Toutes sortes de toitures seront faites et posées dans le plus bref délai par
LYALL & DAVIDSON,
5 mai 140, rue des Remparts.

CORDAGES DE MANILLE—Les soussignés ont en débarquement du navire Mississipi et Louisa, de New York, [illegible] de Philadelphie, et Harley de Liverpool [illegible]
[illegible] PRIESTLY & BEIN,
32, Vieille Levée

MAGASIN DE FERS ET DE PROVISIONS POUR NAVIRES—Les soussignés ont transporté leur [illegible] Vieille Levée, No. 32, à Nouvelle Levée, [illegible] à vendre un assortiment dans la ligne de leurs affaires, [illegible]
[illegible]
PRIESTLY & BEIN,
Nlle. Levée.

A[illegible]—Le Dr. Alc. LION, élève de la Faculté de Paris, [illegible]

[illegible]

LE DOCTEUR ACHILLE [illegible] dentiste, [illegible] rue Royale No 106 [illegible]
26 juin